

FORMATION POST-PERMIS

L'Art de la Formation à la Sécurité Routière

PRÉ-REQUIS :

- Etre titulaire du permis de conduire catégorie B

DUREE :

- Une journée de formation (7 heures)

DISPOSITIFS DE SUIVI :

- Feuilles d'émargement à la demi-journée

VALIDATION DES ACQUIS :

- Attestation de formation post permis

DISPENSATEUR DE FORMATION :

- Formateur diplômé BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE.

LIEU DE L'ACTION :

Auto-école AFSR : 1 square Alexandre Ribot
77000 MELUN.

CONTEXTE :

Le label qualité définit par l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « qualités des formations au sein des écoles de conduite » vise à proposer aux jeunes conducteurs des rendez-vous post permis leur permettant de renforcer leurs acquis au travers ce type de formation.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous jeunes conducteurs ayant obtenu son permis de conduire de la catégorie B depuis moins de deux ans.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 - Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (Alcool et stupéfiants, vitesse, distracteurs,...)
- 2 - Sensibiliser ces mêmes conducteurs à la conduite économique et respectueuse de l'environnement

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques sur la route et sur véhicule à double commandes pour la conduite.

Programme de la journée :

MATIN

- Accueil et présentation des stagiaires
- L'alcool : les effets sur le conducteur, les conséquences sur la conduite, les comportements préventifs, idées reçues, sanctions
- Les drogues et les médicaments : les effets sur le conducteur Les conséquences sur la conduite, sanctions
- Les distracteurs Téléphone GPS Sanctions

PAUSE DEJEUNER

APRES MIDI

- Les distances de sécurité et la vitesse Comprendre les distances de sécurité Estimer les distances de sécurité Distances de freinage et distance d'arrêt Les conséquences
- La conduite économique et respectueuse de l'environnement
- Exercices pratiques, conduite économique